

Délibération N° 2020-49

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 18 septembre 2020,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-3 et L713-9;
- Vu** les statuts modifiés de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** le relevé de décision du Conseil du CIEF en date du 4 septembre 2020 portant proposition de modification des statuts du CIEF ;
- Vu** l'avis du Comité technique rendu lors de la séance du 10 septembre 2020,

Prend la délibération suivante :

OBJET : Approbation de la modification des statuts du CIEF

Le Conseil d'administration approuve les nouveaux statuts du CIEF, conformément au document joint en annexe.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 18

Fait à Lyon, le 21 septembre 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2


Nathalie DOMPNIER



La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université